

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

" Une infrastructure hydroélectrique d'énergie décarbonée, renouvelable et durable "

LA construction de l'un des barrages les plus importants du Gabon de par sa puissance est en bonne voie, malgré les défis à surmonter. Son mode de financement, via un partenariat public privé (PPP) entre l'État gabonais et Meridiam, permettra au Gabon d'acquérir une infrastructure qui viendra répondre aux besoins nationaux de production d'énergie. Avec Sylvain Bouyé, directeur général d'Asonha Énergie, L'Union fait le point sur ce projet dont le contrat a été signé en 2019.

Propos recueillis par
Innocent M'BADOUA &
G.M-NDOUTOUME NDONG
Libreville/Gabon

L'Union : L'État gabonais s'est engagé dans un vaste programme de production énergétique. La production d'énergie est centrale pour le développement économique et social du Gabon. Quel est le rôle d'Asonha Énergie aujourd'hui ?

Sylvain Bouyé : L'État prévoit une hausse de la demande en électricité dans le Grand Libreville de 5 % par an à l'horizon 2 040.

La contribution d'Asonha Énergie consiste à mettre à disposition une infrastructure qui permettra de couvrir 13 % des besoins énergétiques du réseau interconnecté de Libreville. Nous mettrons en œuvre une infrastructure hydroélectrique qui produira une énergie décarbonée, renouvelable et durable, puisque notre contrat de partenariat s'appuie sur une concession de 30 ans. La durée de vie de l'infrastructure est également longue. Le projet contribue aussi à créer des emplois pour les Gabonais.

Pourquoi avoir opté pour un partenariat public-privé pour la construction de cette infrastructure ?

C'est le premier de ce type au Gabon dans le domaine hydroélectrique. Cette formule permet à l'État gabonais de bénéficier des infrastructures sans supporter le coût de l'investissement. C'est Asonha Énergie qui porte le coût

Donc, on a un engagement de 75 % des emplois dirigés vers les Gabonais. Nous envisageons entre 800 et 900 emplois dans le cadre de la construction du barrage. Actuellement, près de 400 personnes travaillent sur le projet, dont un peu plus de 300 Gabonais

et qui mobilise les financements grâce aux porteurs de projets que sont Gabon Power Company (GPC) et Meridiam.

Il se dit que les projets énergétiques sont budgétivores. Quel est le montant estimé du financement ?

Le financement de ce projet est évalué à 175 millions d'euros (environ 115 milliards de FCFA, ndlr). Ce montant couvre les études de développement et la construction, ainsi que les essais de mise en service.

L'ensemble du financement est-il réuni à ce stade ?

Les actionnaires ont injecté un financement initial de 34 milliards de FCFA pour la réalisation des études préalables et des premières étapes de construction. 81 milliards de FCFA supplémentaires seront progressivement levés auprès des bailleurs de fonds. Comme annoncé il y a quelques semaines, la première tranche de ce financement non-souverain a été versée par les bailleurs internationaux. Il s'agit d'une preuve de confiance envers l'État gabonais et son partenaire Meridiam.

Quelle sera la puissance envisagée de Kinguélé-Aval au moment de son entrée en exploitation ? Et quelle pourrait être la date de livraison dudit barrage ?

Ce barrage de Kinguélé-Aval est important en raison de la puissance générée, soit une production annuelle de 205 gigawatts, représentant 13 % des besoins du réseau de mix énergétique de Libreville. C'est une source d'énergie 100 % renouvelable qui répond à la demande de verdir le mix énergétique actuel et qui viendra se substituer aux sources thermiques pour la production de base. Kinguélé-Aval permettra une économie de 150 000 tonnes de CO2 par an. C'est une quantité non négligeable. Nous accompagnons l'État gabonais sur la route de la neutralité carbone. Quant à la livraison du chantier, nous tablons sur le premier semestre 2025.

Quelle est la composition de l'actionnariat d'Asonha Énergie ?

Asonha Énergie est une société de projet détenue à 40 % par le FGIS (Fonds gabonais d'investissements stratégiques), au travers de sa filiale GPC (Gabon Power Compagny), et à 60 % par Meridiam, une société d'investissement spécialisée dans le développement et la gestion d'infrastructures publiques durables.

Combien d'employés actuels sur le site ? Combien d'employés en vitesse de croisière du projet ? Quelle en est la proportion gabonaise ?

D'une manière générale, le développement de ce projet met l'accent sur l'emploi local. C'est un engagement qui a été pris dans le cadre d'un protocole signé avec le PNPE (Pôle national pour l'emploi). Donc, on a un engagement de 75 % des emplois dirigés vers les Gabonais. Nous envisageons entre 800 et 900 emplois dans le cadre de la construction du barrage. Actuellement, près de 400 personnes travaillent sur le projet, dont un peu plus de 300 Gabonais. Pour illustrer l'engagement qu'Asonha Énergie a pris, il y a un mécanisme qui donne la priorité aux communautés directement sur le site du barrage. Dans ce cadre, lorsque des emplois sont nécessaires, la recherche doit d'abord se faire dans ce qu'on appelle la priorité une, qui concerne les villages alentours : Andock-Foula, Fulam, Alem-Komo, Makaban... Soit quatre à cinq villages concernés. Si la compétence recherchée n'est pas disponible, la recherche s'étend à l'échelle du département du Komo-Kango puis en dernier ressort sur tout le territoire gabonais.

Qu'en est-il de l'état d'avancement des travaux sur site à Kinguélé-Aval ?

Nous avons récemment achevé la première phase des travaux de déviation sur la rivière Mbei, qui avaient pour but d'assécher une partie de cette rivière, afin de



Photo: AN

Sylvain Bouyé, directeur général d'Asonha Énergie.

commencer les fondations de l'ouvrage à proprement parler. Nous avons aussi achevé la construction d'un pont indispensable à la préparation des travaux sur la rive gauche de la Mbei. Les travaux d'éclairage et d'électrification du village d'Andock-Foula ont également commencé et visent à apporter une infrastructure électrique moderne à la communauté et s'inscrit dans nos engagements. En outre, nous travaillons en permanence sur la base vie, dans le but d'augmenter la capacité d'accueil de nouveaux ouvriers. Nous sommes à une capacité de logement de 350 employés actuellement, et au pic de l'activité, nous serons au-delà des 800. En termes de travaux principaux, nous sommes sur le point de commencer l'ouvrage à proprement parler, au niveau des excavations et des fondations.

Pour terminer, parlons de la RSE. Quelles sont vos actions au bénéfice des populations locales ?

Il y a deux types d'actions. D'abord, les actions de compensation pour répondre à un impact de projet sur les populations. Et les actions liées aux infrastructures de base et à la vie des communautés. Le bel exemple pour la compensation est le cas d'un pêcheur qui vivait de son activité sur la

rivière. Le projet lui a mis à disposition un bateau et du matériel lui permettant d'étendre son activité hors de cette zone. Cela lui a ainsi permis de développer son activité de pêche. Quant aux communautés, le projet appuie l'ANPN dans la gestion du conflit homme-faune. C'est ainsi que nous avons réhabilité le fonctionnement d'une barrière électrique hors d'usage et nous avons développé un projet agricole dans l'enceinte de cette barrière électrique. À ce titre, l'IGAD (Institut gabonais d'aide au développement) va intervenir pour accompagner les populations à développer des projets agricoles. À côté de ces aspects, il y a l'accompagnement dans les infrastructures de base comme l'école d'Andock-Foula d'une capacité de 30 enfants qui était fermée et que nous avons pu rouvrir. Nous avons aussi construit des logements pour les enseignants. Au village immédiat, nous avons déjà remis sur pied un certain nombre de puits pour l'accès à l'eau. Nous allons électrifier le village en fin des travaux et offrir un éclairage public. En matière de santé, Asonha a un dispensaire médical pour traiter ses employés sur site. Les communautés ont, elles aussi, accès au personnel médical, aux soins et aux médicaments du dispensaire médical.